

DOSSIER DE PRESSE

Grâce à la mise en service du nouvel équipement commun de SSR, le CH de Bourg-en-Bresse et l'ORSAC apportent une réponse coordonnée aux parcours de soins de suite et de réadaptation des patients aindinois.

Le Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse (CHB) et l'association ORSAC, gestionnaire du centre SSR Orcet-Mangini, se sont rapprochés pour ouvrir en ce début d'année 2022 leur bâtiment commun permettant de proposer aux habitants du bassin burgien et du département de l'Ain une offre complète et spécialisée de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR).

Ce rapprochement a pour ambition de compléter l'offre de SSR de proximité du bassin de Bourg-en-Bresse et de renforcer les synergies entre les deux établissements avec une exigence partagée sur l'amélioration du service aux patients, tout en rationalisant les moyens tant matériels qu'humains consacrés à cette activité.

Construit sur le site de l'hôpital Fleuriat à Bourg-en-Bresse (Ain), le nouveau bâtiment de plus de 10 000 m² dispose d'un plateau de rééducation /réadaptation de plus de 1 300m² qui permet d'assurer les prises en charge dans différentes spécialités tant en hospitalisation complète qu'en ambulatoire.




Sommaire

Une collaboration pour renforcer les synergies.....	2
Un projet médical commun.....	3
Une architecture au service de la qualité des soins.....	4
Des projets de développement.....	6
Une filière gériatrique complète.....	7

A propos du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse

Le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse (CHB) est un établissement de Médecine-Chirurgie-Obstétrique qui compte plus de 900 lits et places, près de 2 400 professionnels répartis au sein de ses 7 pôles d'activités médicales : Médecine, Chirurgie, Cancérologie, Soins Critiques, Mère-Enfant, Transversal & Support et Gériatrie. Chaque année, le CHB gère également plus de 300 000 appels entrants au SAMU 01, plus de 120 000 consultations (hors imagerie, CSP, urgences), plus de 39 000 passages aux Urgences, près de 10 000 patients sont reçus au bloc opératoire. 120 résidents sont accueillis en USLD, 169 en EHPAD et 367 patients ont été pris en charge en Hospitalisation à domicile (HAD). 120 résidents sont accueillis en USLD et 169 en EHPAD.

www.ch-bourg-en-bresse.fr 

A propos de l'ORSAC

L'ORSAC, association de plus de 80 ans, reconnue d'utilité publique, réunit plus de 3 200 collaborateurs autour de valeurs fortes plaçant la personne accueillie au cœur de son organisation. Son action dans les domaines sanitaire, social et médico-social s'étend sur plusieurs secteurs d'activité : sanitaire, santé mentale, protection et éducation des jeunes, handicap et insertion, dépendance et grand âge. Présent dans les départements de l'Ain, le Rhône, l'Isère, la Drôme et les Alpes-Maritimes, l'association déploie ses valeurs dans 84 établissements et services. Implantée depuis plus de 50 ans autour de la rééducation sur le PLATEAU d'HAUTEVILLE, L'ORSAC ouvre sur la région Burgienne 56 lits et 25 places d'hôpital de jour.

Contact presse :

Elise Vanzetti, Responsable communication du CHB – 04.74.45.41.05 – communication@ch-bourg01.fr

Axel Letombe, directeur adjoint de l'ORSAC – 04 74 40 45 00 – a.letombe@orsac-ssr-01.fr

Une collaboration pour renforcer les synergies

Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, ce rapprochement entre l'Hôpital Public et un Etablissement Privé Associatif est le résultat d'engagements réciproques qui permettent de renforcer leurs synergies pour améliorer le service rendu à la population et gérer ensemble les moyens techniques et humains consacrés à cette activité, dans une logique de continuité et de complémentarité.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de santé du territoire et est une réalisation du Projet Médical des établissements du Plateau d'Hauteville engagée depuis près de 10 ans. Cette opération figure aussi dans le vaste projet de restructuration immobilière du CH de Bourg-en-Bresse.

Une convention entre les 2 entités privilégie une relation souple et sécurisante pour différents champs : finances et prestations diverses de fonctionnement du futur bâtiment.

Différents principes ont également permis le succès du projet immobilier comme la rédaction d'un Projet Médical partagé, l'individualisation des unités d'hospitalisation, la recherche de solutions pour optimiser les coûts de construction, la recherche commune d'une organisation efficiente des activités du Plateau de Rééducation et des engagements communs pour améliorer la qualité des soins et les services aux patients.



06 janvier 2022 : Signature de l'avenant de l'accord cadre pour la construction d'un ensemble SSR unique sur le site de Fleyriat pour le Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse et l'Association ORSAC

De gauche à droite :

M.Schneider, Directeur de l'Unité Territoriale de l'ORSAC Hauteville – Mme Lebrun, Présidente de l'ORSAC – Mme Malbos, Directrice territoriale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes – Mme Labro-Gouby, Directrice du CHB – M.Klein, Directeur adjoint en charge des filières SSR et Gériatrie

Un projet médical commun

L'offre de soins propose une approche complète en rééducation dans les domaines suivants :

- Gériatrie,
- Neurologie,
- Cardio-vasculaire et pneumologie,
- Appareil locomoteur.

Elle s'organise autour de 4 parcours spécifiques et identifiables notamment par les services prescripteurs :

- Le parcours locomoteur,
- Le parcours neurologique,
- Le parcours Alzheimer,
- Le parcours suites de soins et fragilités.

L'installation sur le site de Fleyriat du Centre hospitalier - qui comprend l'ensemble du plateau technique et les activités de soins - facilite les parcours des patients et améliore la fluidité entre les différents services, en particulier entre les services de Médecine Chirurgie et les services de SSR.

Ce projet s'articule autour d'un projet médical commun fédérateur basé sur deux points principaux :

- Créer un plateau technique de rééducation unique à même de répondre aux besoins de la population, dans une logique de soins de proximité, sur le territoire de l'Ain
- Respecter les spécialités de rééducation détenues par chacun des deux établissements

Pour le CHB, ce projet se situe à iso périmètre avec l'activité autorisée actuellement sur le site de l'Hôtel-Dieu : 80 lits d'hospitalisation complète (SSR gériatrie, SSR polyvalent et Unité Cognitivo-Comportementale) et 17 places d'hospitalisation à temps partiel (gériatrie et cardiovasculaire). Les consultations mémoire y sont également réalisées.

Pour l'ORSAC, ce projet repose sur une autorisation de 56 lits d'hospitalisation (locomoteur, vasculaire, neurologique, polyvalent) et 25 places d'hospitalisation à temps partiel (locomoteur, vasculaire, neurologique).

Ainsi, le nouveau Pôle de Rééducation / Réadaptation, regroupe l'ensemble des unités d'hospitalisation (136 lits) et un hôpital de jour (43 places), les locaux techniques et médico-techniques avec un plateau de rééducation de plus de 1300 mètres carrés.



Salle de détente des résidents dans l'Unité cognitivo-comportementale



Une chambre de l'Unité cognitivo-comportementale

Une architecture au service de la qualité des soins

Les espaces et circulations ont été conçus pour assurer des parcours de soins fluides, adaptés aux différents besoins des patients accueillis et pour répondre aux attentes des médecins et des personnels.

L'ensemble immobilier est constitué :

- D'un rez-de-chaussée, de plain-pied comprenant l'accueil des patients et des visiteurs, l'administration, l'hospitalisation de jour et le plateau de rééducation ainsi que le SSR polyvalent et une unité cognitivo-comportementale ;
- Au 1^{er} étage, deux Unités d'hospitalisation de 28 lits du CHB ;
- Et au 2nd, deux Unités d'hospitalisation de 28 lits de l'ORSAC ;
- Le sous-sol regroupe les stationnements et fonctions logistiques.

Outre les salles de soins, infirmeries, logistiques, chaque Unité d'hospitalisation dispose d'espaces d'agrément et de convivialité. Les extérieurs ont été particulièrement soignés pour assurer la circulation et le stationnement des véhicules.

Le jardin attenant et le parcours de déambulation entièrement aménagés permettront d'y accueillir les patients en toute sécurité pour leurs séances de rééducation.

Plus de 1 300m² de plateau de rééducation/réadaptation répondant aux besoins en hospitalisation complète ou à la journée :

- Des salles de kinésithérapie et d'ergothérapie dédiées aux différentes spécialités : gériatrique, neurologie, traumatologie, appareil locomoteur et cardio-vasculaire
- Gymnase pour la pratique des activités physiques adaptées ;
- Une salle de renforcement musculaire ;
- Une salle de reconditionnement et d'évaluation ;
- Une balnéothérapie ;
- Un laboratoire de marche ;
- Un Laboratoire de l'équilibre ;
- Un espace de simulation aux gestes de la vie quotidienne ;
- Une cuisine thérapeutique ;
- Un espace de réalité virtuelle ;
- Des rails plafonniers de transfert sur les plateaux de rééducation
- Un parcours de marche extérieur reproduisant différents revêtements de marche





Une signalétique lisible.



L'entrée du bâtiment est lumineuse et spacieuse.



Une salle de réalité virtuelle



Gymnase équipé.



Plateau technique moderne et équipé.



Balnéothérapie.



Jardin thérapeutique.

Des projets de développement

Au-delà de la prise en charge en hospitalisation complète, le CHB et l'Association ORSAC proposent de concert **une offre ambulatoire** coordonnée afin de favoriser le retour efficient au domicile et à la vie sociale et professionnelle. Avec 43 places d'hospitalisation de jour qui couvrent l'ensemble des spécialités (neurologie, locomoteur, cardio-vasculaire, pneumologie, gériatrie) les patients sont accueillis à la journée du lundi au vendredi et bénéficient d'une rééducation intensive avec l'ensemble des équipements à disposition.

Des consultations externes sont également proposées pour assurer le suivi des patients à la suite de leur séjour de rééducation mais aussi pour apporter une offre d'expertise, les médecins de ville, et les médecins coordonnateurs des établissements médico-sociaux et EHPAD :

- Consultations mémoire et gériatriques
- Consultations en Médecine Physique et Réadaptation
- Consultation d'appareillage

Deux équipes mobiles sont adossées au Plateau Technique de Rééducation. Spécialisées en gériatrie et de rééducation-réadaptation-réinsertion, elles interviennent dans le cadre du retour ou du maintien à domicile mais serviront aussi de lien avec les unités d'hospitalisation pour coordonner les parcours des patients en relation étroite avec les plateformes d'appui, les CLIC, les CPTS et les équipes de soins au domicile.

Données clefs du projet :

- 11 Octobre 2016 : signature de l'accord cadre, document fondateur de la coopération
- Septembre 2019 : lancement des travaux sur le site de Fleyriat
- Octobre 2021 : réception du bâtiment par le CHB
- 5 janvier 2022 : signature de l'avenant à l'accord cadre
- 1^{ère} quinzaine de janvier 2022 : emménagement des équipes et transfert des patients.

- Projet d'un montant de **30 millions d'euros TTC** d'investissement financé pour partie par une subvention de l'ARS (11,6 millions d'euros)
- D'une surface totale de **10 100 M²**
- Maitrise d'ouvrage : CHB sous l'égide de la domanialité publique.
- Maîtrise d'œuvre : groupement dirigé par Citinea-Vinci dans le cadre d'un contrat global de conception-construction- aménagement-exploitation-maintenance.

- Une cible de 150 à 180 patients accueillis quotidiennement pour suivre des programmes de rééducation / réadaptation complet

Une filière gériatrique complète

La création du nouveau SSR s'inscrit une démarche ayant pour objectif d'adapter les offres de soins à l'évolution démographique de la population, de fluidifier le parcours de la prise en charge et de limiter le recours et les durées de l'hospitalisation.

Le CH est doté de toutes les unités qui permettent une prise en charge d'un patient gériatrique tout au long de son parcours de soins avec la consultation, les services de diagnostic, de rééducation, les lieux d'hébergement et les services permettant l'accompagnement des aidants :

- Evaluation gériatrique globale
- Prise en charge spécifique de la personne âgée et de son entourage par des médecins gériatres et des équipes pluridisciplinaires
- Mise en place d'un projet de soins
- Diffusion des bonnes pratiques gériatriques

Pour ce faire, le CHB dispose d'une filière complète de prise en charge associant :

- Consultation Mémoire labellisée
- Neurologues et gériatres
- Hospitalisation de jour
- Equipe mobile extrahospitalière
- Unité de soins de suite et de réadaptation (SSR)
- Unité cognitivo-comportementale (UCC)
- Unités d'hébergement adapté
- EHPAD avec un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA)
- Unités de soins de longue durée (USLD)
- Unité d'hébergement renforcé (UHR)
- Accueil de jour
- Plateforme de répit pour les patients et leurs aidants

La filière du CHB intègre également la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (MAMA), permettant de structurer le parcours des patients entre prise en charge sanitaire et médico-sociale.

Pour adapter l'offre de soins du CHB à la demande gériatrique du Territoire, les équipes travaillent en lien avec les partenaires de ville : médecins traitants, paramédicaux, services d'aide à domicile, équipes spécialisées Alzheimer, MAIA, CLIC, psychiatrie, associations de patients...

Par ailleurs, le CHB s'inscrit dans un partenariat avec le CHU de Lyon et en particuliers le Centre mémoire de ressources et de recherche (CMRR) pour la formation, l'étude des cas complexes et la recherche.

[Voir l'offre de soins complète sur le site du CHB](#)